

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du **7 décembre 2020 à 19 h 30**, par vidéoconférence, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Dany Gauthier, conseiller	siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	siège 3
M ^{me}	Eve Larouche, conseillère	siège 4
M ^{me}	Christine Durand-Duperré, conseillère	siège 6

M^{me} Audrey Thibeault, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ABSENCES : M. Marc Lavoie, conseiller siège 1
M. Yvan Tremblay, conseiller siège 5

À 19 h 30, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2020;
3. APPROBATION DES COMPTES;
4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS;
5. CORRESPONDANCE
 - 5.1. Projet de règlement – Prise en charge de la vidange des boues d'installations septiques sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
 - 5.2. Budget 2021 de la MRC du Fjord-du-Saguenay – Projets de règlements;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Date de l'adoption du budget 2021;
 - 6.2. Avis de motion - Règlement décrétant une tarification pour les services d'aqueduc, d'égout, de vidange des installations septiques, l'enlèvement des ordures ménagères et la collecte sélective ainsi que pour l'entretien des chemins de tolérance;
 - 6.3. Aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;
 - 6.4. Fonds d'acquisition de véhicule incendie – Fin de l'entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay;
 - 6.5. Démission d'un conseiller;
 - 6.6. Renonciation à des élections partielles;
7. VOIRIE MUNICIPALE

- 7.1. Demande d'ajout d'une lumière de rue – 328, 2^e Rang;
8. URBANISME
 - 8.1. CPTAQ – Demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles le lot 5 682 230 du 4^e Rang;
 - 8.2. CPTAQ – Demande d'utilisation du chemin Auguste pour l'accessibilité des futurs étangs aérés;
9. HYGIÈNE DU MILIEU;
10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE;
11. INVITATIONS / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES
 - 11.1. Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean – Demande de contribution corporative;
 - 11.2. Société Alzheimer Saguenay-Lac-Saint-Jean – Renouvellement de la carte de membre;
 - 11.3. Bibliothèque de Saint-Charles-de-Bourget – Aide financière;
12. AFFAIRES NOUVELLES;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE.

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NO 252.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Christine Durand-Duperré;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance.

2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU
2 NOVEMBRE 2020
RÉSOLUTION NO 253.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D' : exempter la secrétaire-trésorière et directrice générale de la lecture du procès-verbal du 2 novembre 2020.

QUE : le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 novembre 2020 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. APPROBATION DES COMPTES
RÉSOLUTION NO 254.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

APPUYÉ PAR : M^{me} Christine Durand-Duperré;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : les comptes à payer du mois de novembre 2020, au montant de 160 708,99 \$ ainsi que les comptes payés d'avance au montant de 183 255,36 \$ totalisant la somme de 343 964,35 \$, soient acceptés et que la secrétaire-trésorière et directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

QUE : les versements des salaires nets du mois de novembre 2020 soient acceptés au montant de 28 281,59 \$.

Les élus reçoivent l'état des activités financières détaillé du mois pour un meilleur suivi des dépenses.

4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS

5. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

5.1 PROJET DE RÈGLEMENT – PRISE EN CHARGE DE LA VIDANGE DES BOUES D'INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

5.2 BUDGET 2021 DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – PROJETS DE RÈGLEMENTS

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 DATE DE L'ADOPTION DU BUDGET 2021 RÉSOLUTION NO 255.20

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

APPUYÉE PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le budget 2021 le jeudi 17 décembre 2020 à 18 h 00.

QU' : un avis public soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

6.2 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES, L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE SÉLECTIVE AINSI QUE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE TOLÉRANCE

Madame Eve Larouche, conseillère, donne avis qu'à une séance ultérieure, elle verra à présenter ou à faire présenter avec dispense de lecture le règlement décrétant une tarification pour les services d'aqueduc, d'égout, de vidange des installations septiques, l'enlèvement des ordures ménagères et collecte sélective ainsi que pour l'entretien des chemins de tolérance.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**6.3 AIDE FINANCIÈRE AUX MUNICIPALITÉS DANS LE
CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19
RÉSOLUTION NO 256.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget applique l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 à la construction du nouveau centre communautaire. Celle-ci permettra de pallier au surplus de dépenses occasionné par la pandémie durant la construction.

**6.4 FONDS D'ACQUISITION DE VÉHICULE INCENDIE – FIN DE
L'ENTENTE AVEC LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
RÉSOLUTION NO 257.20**

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget avait une entente avec la MRC du Fjord-du-Saguenay à l'effet de constituer un fonds réservé à l'achat de véhicule de prévention incendie à raison de 5 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT QUE : la MRC du Fjord-du-Saguenay met fin à l'entente et nous remet la somme amassée de 64 355,02 \$;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget constitue un fonds réservé à l'achat d'équipement de prévention incendie au montant de 64 000 \$.

6.5 DÉMISSION D'UN CONSEILLER

Les membres du conseil municipal constatent la vacance au poste de conseiller suite à la réception d'une lettre de démission signée par monsieur Yvan Tremblay au poste de conseiller au siège numéro 5, laquelle est effective le 30 novembre 2020.

**6.6 RENONCIATION À DES ÉLECTIONS PARTIELLES
RÉSOLUTION NO 258.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Christine Durand-Duperré;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : Conformément à l'article 337 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les élus n'ont pas l'intention de combler le poste par une élection partielle puisque la constatation de la vacance est dans un délai de moins de 12 mois à compter du jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale.

7. VOIRIE MUNICIPALE

**7.1 DEMANDE D'AJOUT D'UNE LUMIÈRE DE RUE – 328,
2E RANG
RÉSOLUTION NO 259.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget mandate le responsable des travaux publics et de l'urbanisme, pour et au nom de la Municipalité, à procéder à une demande d'ajout d'une lumière de rue pour le 328, 2^e Rang, à Hydro-Québec.

8. URBANISME

**8.1 CPTAQ – DEMANDE D'UTILISATION À DES FINS AUTRES
QU'AGRICOLES LE LOT 5 682 230 DU 4E RANG
RÉSOLUTION NO 260.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;
APPUYÉE PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise monsieur Jacques Néron à utiliser à des fins autres qu'agricoles le lot 5 682 230 du 4^e Rang afin d'y construire un chemin, un chalet, un puits et une fosse septique avec champ d'épuration;

**8.2 CPTAQ – DEMANDE D'UTILISATION DU CHEMIN AUGUSTE
POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX FUTURS ÉTANGS AÉRÉS
RÉSOLUTION NO 261.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Christine Durand-Duperré;
APPUYÉE PAR : M. Jacques Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède à une demande à la CPTAQ pour l'utilisation du chemin Auguste afin d'avoir accès aux futurs étangs aérés.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE

**11. INVITATION / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET
D'ORGANISME**

**11.1 CENTRAIDE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – DEMANDE DE
CONTRIBUTION CORPORATIVE
RÉSOLUTION NO 262.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;
APPUYÉE PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde une aide financière au montant de 300 \$ à Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean pour leur campagne 2020.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

**11.2 SOCIÉTÉ ALZHEIMER SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN –
RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE
RÉSOLUTION NO 263.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier;
APPUYÉ PAR : M^{me} Christine Durand-Duperré;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget renouvelle sa carte de membre pour la Société Alzheimer Saguenay-Lac-Saint-Jean au montant de 20 \$.

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

**11.3 BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CHARLES-DE-BOURGET – AIDE
FINANCIÈRE
RÉSOLUTION NO 264.20**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Eve Larouche;
APPUYÉE PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde à la bibliothèque de Saint-Charles-de-Bourget une subvention de 500 \$ pour l'achat d'un ordinateur.

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos, aucune question n'a été soulevée.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Dany Gauthier;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la séance soit levée à 19 h 45.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits de disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal lors de la réunion tenue le 7 décembre 2020.

Secrétaire-trésorière et directrice générale

Maire

Secrétaire-trésorière et directrice générale
